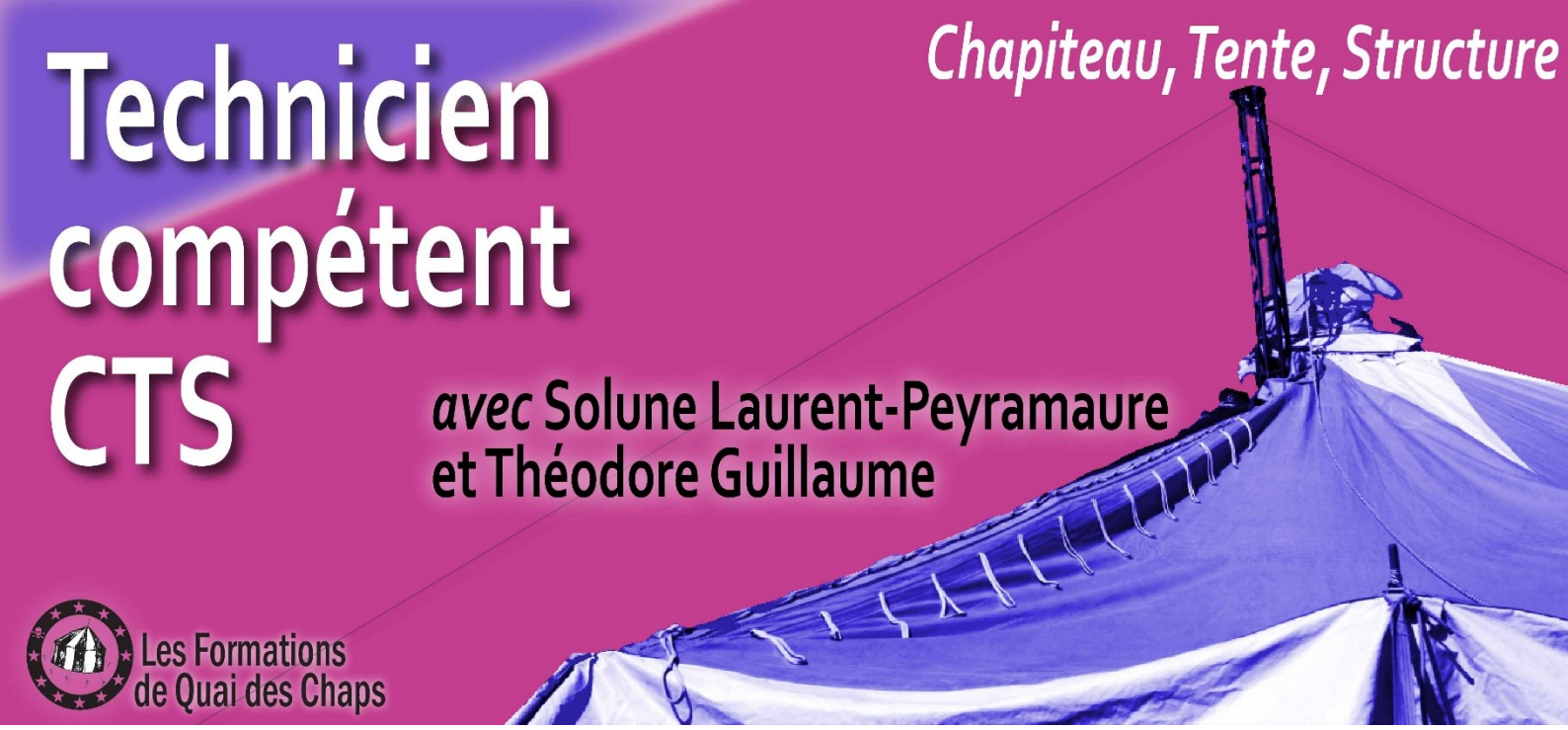

DU 15 AU 19 MARS 2027

TECHNICIEN·NE COMPETENT·E DANS LE MONTAGE ET L'EXPLOITATION DE CHAPITEAUX, TENTES ET STRUCTURES

AVEC SOLUNE LAURENT-PEYRAMAURE ET THEODORE GUILLAUME

5 JOURS (35 heures)

CLOTURE DES DEMANDES DE FINANCEMENT AFDAS : LE 15 FEVRIER 2027

PUBLIC CONCERNÉ

Professionnels du spectacle vivant : technicien, régisseur général, directeur technique, circassien, ou tout autre professionnel amené à monter des chapiteaux.

PRÉREQUIS

Être en bonne condition physique. Le stagiaire devra se munir d'une paire de gant, de lunettes de protection, d'un casque anti-bruit et d'un casque de protection.

OBJECTIFS

- Savoir monter un chapiteau en respectant la réglementation
- Connaître la règlementation applicable
- Savoir identifier les différents matériels utilisés
- Acquérir les connaissances nécessaires au montage d'un chapiteau dans les règles de l'art

MOYENS MIS EN OEUVRE

Livret pédagogique remis à chaque stagiaire (règlementation et plans de montage CTS, exemples de structures, lexique).
Vidéoprojecteur.
Cordages et pistolet à air chaud pour les épissures.

PROGRAMME

Chaque jour : 9h00-12h30 / 14h00-17h30

JOUR 1

Matin :

-Introduction (présentations et objectifs)
-Distributions des documents (Dossier contenant la réglementation CTS, schéma et références du stage)
-Évaluation de début de stage

Afin d'évaluer le niveau d'expérience et de connaissance des stagiaires nous ferons passer un questionnaire portant sur les différents sujets à aborder durant la semaine.

-Définitions des CTS et de leurs types (art cts 1)
Les CTS sont divisés en trois types (les Chapiteaux, les tentes et les structure) qui seront définis à l'aide de schémas et de photos.
-Définition de la nomenclature (ossature, entoilage et ancrage)
Les CTS sont constitués de pièces dont il est important de connaître la dénomination. Nous travaillerons à l'aide de schémas et de photos.

-Les différents designs de chapiteaux
Lors de l'achat, la construction d'un chapiteau le propriétaire peut être confronté à différents choix de conception. Il est donc important de connaître les différentes options disponibles, leurs avantages et inconvénients ainsi que leurs dénominations à l'aide de schémas et photos.

-Outils géométriques utiles, appliqués au CTS (*calcul des aires, Pythagore, Thalès, Trigonométrie)*
Dans de nombreuses circonstances (conceptions d'aménagements et de matériel, trace de montage, plan d'implantation) une maîtrise minimum de la géométrie est nécessaire.
Nous aborderons ces différents outils au travers des cas concrets comme la conception d'une corde de trace ou le dessin en trois vues d'un chapiteau, d'abord en groupe puis individuellement.

Après-midi :
-Répartition des charges, compréhension des charges d'utilisation et de rupture, utilité de différents éléments d'accastillages.
L'exploitation d'un CTS impliquant presque systématiquement un travail de rigging, il est important d'avoir conscience du fonctionnement des équipements d'accroches.
Par schéma nous aborderons les principes de base de répartition de charges ainsi que les calculs nécessaires afin de déterminer l'adéquation d'un élément à son utilisation.

- Les modes de montage
Selon les types et la conception d'un établissement, différentes méthodes de montage peuvent être envisagées.
Nous aborderons ces différentes méthodes en nous appuyant sur les expériences des stagiaires et en abordant les établissements dont ils sont éventuellement responsables (beaucoup de stagiaire viennent en formation suite ou en préparation à l'acquisition d'un chapiteau).

Objectif journalier :
Apporter les éléments théoriques permettant aux stagiaires de comprendre plus profondément le montage auquel ils participeront le jour suivant.

JOUR 2
Matin :
-Montage d'un chapiteau
Afin d'illustrer de façon concrète les sujets abordés le jour précédent, un montage est organisé sous la direction d'un chef monteur extérieur à la formation.
Cela permettra entre autres, de confronter nos recommandations aux méthodes d'une tierce personne et de faire comprendre aux stagiaires les fondements de nos choix.
Nous, formateur, serons présents principalement en tant qu'observateurs mais serons également disponibles afin d'aider le chef monteur dans sa coordination avec les stagiaires.
Cette présence nous donne ainsi l'occasion d'aider les stagiaires individuellement tant sur le plan technique (technique de plantage de pinces, utilisation de sangles ou de treuils etc …) qu'organisationnel (quelle est l'utilité des missions individuelles qu'ils reçoivent à l'échelle plus globale du montage).

Après-midi :
- Suite du montage du chapiteau
- Aménagement intérieur du chapiteau

Suite au montage, les stagiaires participeront à l'aménagement du chapiteau. Cela leur permettra de se familiariser avec les équipements spécifiques aux CTS (scène, gradins, pont lumière, etc.).

Objectifs journaliers :
- Vérifier l'acquisition des connaissances théoriques en confrontant les stagiaires à un cas réel de montage.
  Sensibiliser à la discipline de groupe, à la sécurité et au port des EPI (Equipement de Protection Individuel)

- Acquérir des « tours de main » nécessaires aux bons montages de CTS.

JOUR 3

Matin :

- Aménagement intérieur du chapiteau (suite)

Après-midi :

- Les équipements électriques (intervenant de Quai des Chaps)

L'utilisation d'équipements électriques est un savoir-faire très important dans l'exploitation d'un CTS.
Nous ferons une lecture des articles de la réglementation abordant cet aspect, en collaboration avec un technicien compétant. Ceci, afin que les stagiaires comprennent concrètement comment utiliser ces équipements et soient plus à même d'échanger avec les techniciens spécialisés lors de leurs exploitations.

Objectif journalier :

- Apporter une réflexion sur l'optimisation de l'aménagement d'un CTS en termes de sécurité et de facilité de mise en œuvre.

JOUR 4

Matin :

- Lecture et interprétation de la réglementation CTS générale (art 1 à 37, art 52 et annexes)

Une bonne compréhension et un respect de la réglementation (en plus d'être obligatoire) est impérative afin de réduire les risques inhérents de l'implantation et de l'ouverture au public.
Afin d'apprendre l'importance et la logique de la réglementation nous aborderons chaque article un a un, leurs significations et leurs implications.
Sur certains points, nous y ajouterons aussi nos propres recommandations (au-dessus de l'exigence de la réglementation) ainsi que différents moyens de mettre en œuvres ces obligations.

En demi groupe :

Groupe 1

- Travaux pratiques *soudure de toile, épissures, épissures sur corde dynema, réalisation de boucle de câble, nœuds, et pose d'œillets*.

Le maintien en bon état d'un établissement est impératif afin de d'assurer la sécurité du public. Un exploitant connaissant les techniques d'entretien simples économisera de l'argent en réparations et aura donc moins tendance à laisser son établissement se dégrader.
Nous montrerons donc chaque exercice puis nous organiserons plusieurs postes de travail afin que les stagiaires puissent pratiquer ces différents travaux.

Groupe 2

- Circulation documentaire (de l'homologation à la visite avant ouverture au public)
  L'implantation d'un CTS implique la gestion administrative de quelques documents spécifiques.
  Nous expliquerons la circulation de ces documents en un bloc (la définition du fonctionnement administratif étant dispersé dans différents articles et autres textes).

Après-midi (inversion des demi-groupes)

Retour en 1 seul groupe

- Exemple de visite biennale

Nous effectuerons une visite biennale factice afin d'illustrer plus concrètement la circulation documentaire et les points de vigilances que les exploitants devront prendre en compte durant l'exploitation de leur établissement.

Objectifs journaliers :

- Apporter les connaissances législatives nécessaires au bon usage d'un CTS en s'appuyant sur le montage des journées précédente.
- Apporter les savoir-faire nécessaires à l'entretient d'un CTS.

JOUR 5

Matin :

- Lecture et interprétation de la réglementation CTS générale (art 1 à 37, art 52 et annexes)

En demi-groupe :

- Travaux pratiques : *soudure de toile, épissures, épissures sur corde dynema, réalisation de boucle de câble, nœuds, et pose d'œillets*
- Tribunes démontables, podiums et scènes démontables, poutres techniques

Nous aborderons les réglementations spécifiques aux différents ensembles démontables rencontrés le plus souvent dans les établissements CTS.

Après-midi :

En demi-groupe :

- Travaux pratiques : *soudure de toile, épissures, épissures sur corde dynema, réalisation de boucle de câble, nœuds, et pose d'œillets*
- Tribunes démontables, podiums et scènes démontables, poutres techniques

Nous aborderons les réglementations spécifiques aux différents ensembles démontables rencontrés le plus souvent dans les établissements CTS.

- Évaluation de fin de stage

Afin de vérifier l'acquisition des compétences par les stagiaires et de valider ou non la formation, nous procéderons à une évaluation par questionnaire à choix multiples.

Objectifs journaliers :

- Consolider les connaissances et savoirs faire de la journée précédente.
- Vérifier et consolider les acquis de la semaine.

EVALUATION DES ACQUIS

A l'issue du stage, chaque stagiaire aura acquis les connaissances techniques et réglementaires nécessaires au montage et à l'implantation d'un CTS. Une évaluation des acquis à l'aide d'un Questionnaire à Choix Multiples sera effectuée par les formateurs. Chaque stagiaire remplira également une évaluation « à chaud » et une « à froid » pour évaluer le contenu et sa compréhension de la formation. Une attestation de fin de stage lui sera fournie.

INTERVENANTS

Solune LAURENT-PEYRAMAURE – Vérificateur CTS, technicien et artiste de cirque.

Il est formé aux arts du cirque de 2012 à 2020 d'abord à la « Flic Scuola di Circo » de Turin (Italie) puis à l'« Academy for Circus And Performance Art » de Tilburg (Pays-Bas).

Depuis son enfance et en parallèle de sa formation artistique il est initié au montage de structures et de chapiteaux, d'abord par son père Raymond Peyramaure, puis à l'occasion de plusieurs projets artistiques et événementiels.

Des formations en réglementations CTS et en conceptions de matérielle viennent enrichir sa formation.

En 2016, ses expériences lui permettent de reprendre la direction du bureau de vérification CTS « Conseil contrôle Chapiteau ».

Employé au sein de ACAPA en tant qu'assistant rigger, la compréhension des répartitions de charge des procédures d'élingage et de l'emploie d'accastillage dans le domaine du spectacle vivant finissent de compléter son socle de compétence.

A partir de 2018 il est assistant de formation puis formateur principal au montage et à l'exploitation des Chapiteaux, Tentes et Structures pour « Quai des Chaps ».
Simultanément, ses compétences participent à la création de la compagnie de cirque « les avant-derniers » pour qui il conçoit et fabrique les aménagements du chapiteau (scène, plancher, gradin, élingage de la sonorisation) en plus de ses rôles de porteur de projet et d'artiste au plateau.

Théodore GUILLAUME - Technicien son et lumière diplômé, spécialisé dans le spectacle vivant.
Après de nombreuses expériences dans différents festivals, concerts et studios, il expérimente pour la première fois le travail technique sous chapiteau au Haras national d'Hennebont.
Son parcours l'a conduit à travailler dans le milieu du cirque avec la compagnie Les Avant Derniers et la compagnie Cirkulez, où il développe un savoir-faire solide dans la gestion technique de spectacles sous chapiteau, depuis le montage jusqu'à la régie en tournée, ce qui lui a permis d'acquérir des compétences pratiques qui enrichissent aujourd'hui son expertise sur le terrain.
En parallèle, il mène une activité d'enregistrement et de mixage d'albums avec l'association Yellow Pillow et participe à des projets musicaux et scéniques variés, pour lesquels il organise et met en place des concerts et soirées dans différents lieux culturels.
Aujourd'hui, sa pluridisciplinarité lui permet d'avoir une connaissance accrue de la vie de tournée, et de l'adaptabilité qui en découle, ainsi que d'une perception globale des différents milieux culturels du spectacle vivant et de ses contraintes et demandes.

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Durée : 5 jours (35 h)
Effectif : 12 personnes
Tarif : 1 925€ HT - Un financement AFDAS / France Travail est possible.
Nous contacter pour un accompagnement dans vos démarches, ou pour une solution d'autofinancement.
Repas du midi : pris en charge par Quai des Chaps. Possibilité d'hébergement sur place : nous contacter (attention, places limitées !)
Lieu de la formation : chez Quai des Chaps – Nantes

CONTACTS ET INSCRIPTIONS

David LIMANDAT, responsable des formations, référent handicap : formation@quaideschaps.com / 06 51 01 34 04
Paola CICUTTINI, coordinatrice, régie d'accueil : coordination@quaideschaps.com / 06 51 01 34 04

ASSOCIATION QUAI DES CHAPS
378 route de Sainte Luce
44300 Nantes - FR
www.quaideschaps.com